



**Consortium pour le monitoring des violations  
des droits de l'homme pendant la période électorale  
de l'année 2020 au Burundi**

Numéro 006 du 04/07/2020

***BULLETIN BIMENSUEL SUR LE PROCESSUS ÉLECTORAL DE  
2020 AU BURUNDI***

**INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par le présent bulletin, du 16 au 30 juin 2020, les organisations de la société civile burundaise membres du consortium pour le monitoring des violations des droits de l'homme pendant la période électorale ont relevé des allégations de violations, des atteintes, des atteintes aux droits de l'homme ainsi que des faits sécuritaires liés à l'intolérance politique. Ces atteintes, violations et allégations de violations qui ont été enregistrées au cours de cette période font état d'au moins 2 membres du parti CNL tués, 2 membres du parti CNL enlevés, 2 membres du parti CNL torturés, 101 personnes arrêtées arbitrairement dont 99 membres du parti CNL parmi lesquels on compte 6 femmes et 2 mineurs.



Ces violations et atteintes aux droits de l'homme ont été particulièrement commises contre des membres du parti CNL ayant participé activement à la campagne électorale, des candidats aux élections collinaires prévues pour le mois d'août 2020 ou des membres de ce parti ayant été des mandataires politiques lors du scrutin du 20 mai 2020.

Parmi les présumés auteurs identifiés figurent des agents du SNR, des policiers, des administratifs et des membres de la milice Imbonerakure.

Ce bulletin relève également des cas de destruction méchante des permanences du parti CNL et des biens des membres de ce parti ainsi que des attaques.

**GRANDS TITRES DU BULLETIN**

***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME LIEES A L'INTOLERANCE POLITIQUE PGE3***

***II. MISE EN PLACE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT PGE7***

***III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS PGE9***

*Pour toute communication avec ce consortium, contacter Madame Justine Nkurunziza, présidente de la COSOME : Numéro de téléphone : +1 (613) 302-0729 E-Mail : [cosome.cosome@gmail.com](mailto:cosome.cosome@gmail.com) . Consultez aussi les sites web : [www.cosome.org](http://www.cosome.org), [www.ligue-iteka.bi](http://www.ligue-iteka.bi), [www.forscburundi.org](http://www.forscburundi.org), [www.sostortureburundi.org](http://www.sostortureburundi.org), [www.aproddhasbl.org](http://www.aproddhasbl.org) & [www.acatburundi.org](http://www.acatburundi.org)*

## CONTENU

<i>INTRODUCTION</i> .....	1
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	2
<b><i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME LIEES A L'INTOLERANCE POLITIQUE</i></b> .....	<b>3</b>
<i>I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	3
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i> .....	3
<i>I.3. UNE PERSONNE TORTUREE PAR DES IMBONERAKURE</i> .....	4
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES AGENTS DU SNR, DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS</i> .....	4
<i>I.5. DES ATTAQUES ET AFFRONTLEMENTS ENTRE DES MEMBRES DES PARTIS POLITIQUES</i> .....	6
<i>I.6. DE LA DESTRUCTION MECHANTE</i> .....	6
<i>I.7. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i> .....	7
<i>I.8. RANÇONNEMENT DES MEMBRES DU PARTI CNL</i> .....	8
<b><i>II. MISE EN PLACE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT</i></b> .....	<b>8</b>
<b><i>III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i></b> .....	<b>9</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b><i>API</i></b>	: <i>Appui pour la Protection des Institutions</i>
<b><i>AT</i></b>	: <i>Agent de Transmission</i>
<b><i>BSR</i></b>	: <i>Bureau Spécial de Recherche</i>
<b><i>CECI</i></b>	: <i>Commission Electorale Communale Indépendante</i>
<b><i>CNDD-FDD</i></b>	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Force pour la Défense de la Démocratie</i>
<b><i>CNL</i></b>	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
<b><i>ECOFO</i></b>	: <i>Ecole Fondamentale</i>
<b><i>OPJ</i></b>	: <i>Officier de la Police Judiciaire</i>
<b><i>SNR</i></b>	: <i>Service National de Renseignement</i>

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME LIEES A L'INTOLERANCE POLITIQUE***

### ***I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

#### ***I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

**Un membre du parti CNL tué en commune Kanyosha, province Bujumbura rural**

Dans la matinée du 17 juin 2020, sur la colline Kanombe, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, un corps sans vie d'Abel Citegetse, mobilisateur du parti CNL, a été découvert par les passants près de chez lui. Selon des sources sur place, la victime présentait des traces de strangulation et sa langue était sectionnée. Les mêmes sources précisent que sa maison avait essuyé des jets de pierres par des gens non identifiés dans la nuit du 10 juin 2020.

**Un membre du parti CNL tué en commune Kanyosha, province Bujumbura rural**

En date du 24 juin 2020, sur la colline Bigoma, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Zéphérin Buribwegure, membre du parti CNL, a été trouvé mort étranglé à l'aide d'une corde près de chez lui. Selon des sources sur place, la victime avait activement participé dans la campagne électorale du parti CNL dans la province de Bujumbura rural.

#### ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES***

### ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES***

**Un membre du parti CNL enlevé en commune Kabezi, province Bujumbura rural**

Dans l'après-midi du 18 juin 2020, sur la colline Kimina, zone Mubone, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Gratien Nzigirabarya, mandataire politique du parti CNL lors des élections de mai 2020, a été enlevé par des hommes en tenue policière à bord d'un véhicule de type Probox aux vitres teintées sans numéro d'immatriculation qui a pris la route vers la Mairie de Bujumbura. Sa famille craint une exécution extrajudiciaire.

**Un membre du parti CNL enlevé en commune Bwambarangwe, province Kirundo**

En date du 18 juin 2020, sur la colline et zone Mukenke, commune Bwambarangwe, province Kirundo, Ezéchiel Shibura, membre du parti CNL, a été enlevé par des gens non identifiés à bord d'un véhicule de type Probox au centre de Mukenke. Des témoins indiquent que la victime était en compagnie de sa femme au moment de son enlèvement et que sa famille l'a cherché dans tous les cachots mais en vain.

### ***I.3. UNE PERSONNE TORTUREE PAR DES IMBONERAKURE***

#### **Un membre du parti CNL torturé en commune Kabezi, province Bujumbura rural**

En date du 20 juin 2020, sur la colline Tankoni, zone Migera, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Augustin Ncengetere, maçon et

mandataire du parti CNL lors des élections de mai 2020, a été violemment battu et ses deux dents arrachées par Claver Birihanyuma, chef des Imbonerakure sur cette colline, qui l'accusait de tenir de réunions nocturnes chez lui.

### ***I.4. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES AGENTS DU SNR, DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS***

#### **Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 17 juin 2020, en zone urbaine de Buterere, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Daniel Butoyi, chef de quartier 2 A, Hamadi Masumbuko, chef de quartier 2 B et Jean de Dieu Nduwimana, chef de quartier 2 C, tous membres du parti CNL et candidats aux élections collinaires prévues au mois d'août prochain, ont été arrêtés par des policiers en collaboration avec des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces policiers et Imbonerakure ont fait irruption dans le ménage de Daniel Butoyi, pour une fouille-perquisition au cours de laquelle un jeune Imbonerakure de l'équipe a montré une grenade qu'il disait avoir trouvé à cet endroit et ce chef de quartier a été conduit au cachot de la zone.

Dans la foulée, ces mêmes policiers et Imbonerakure se sont rendus chez Hamadi Masumbuko, pour y faire aussi une fouille-perquisition à deux reprises mais aucune arme n'a été trouvée. C'est ainsi qu'ils sont allés chez Jean de Dieu Nduwimana et y ont trouvé trois chargeurs de fusils. C'est à ce moment que Hamadi Masumbuko a appris à sa grande surprise qu'une poupée trouvée chez lui contenait 4 grenades. Les trois hommes ont été in-

carcérés dans le cachot de la zone avant d'être transférés au BSR le lendemain vers 18 heures.

#### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Kanyosha, province de Bujumbura rural**

En date du 28 juin 2020, dans la localité de Musugi, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province de Bujumbura rural, Blaise Pascal Nkengurutse, membre du parti CNL, a été arrêté à la sortie de la messe dominicale à la chapelle de Musugi par des policiers de l'API. Selon des sources sur place, il a été poignardé avant d'être jeté dans un véhicule de type pick-up de l'API et a été accusé de détention illégale d'armes. Les mêmes sources précisent que la victime avait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD malgré diverses intimidations, mais s'est plutôt activement donné pour soutenir la campagne du parti CNL.

#### **Trois personnes arrêtées en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 20 juin 2020, sur la colline et zone Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba, Concessa Nzeyimana, âgée de 72 ans, membre du parti CNL et ses deux petits enfants orphelins, âgés respectivement de 5 et 7 ans, ont été

SUITE page 5

arrêtés par la police sur l'ordre de Zachée Misago, administrateur de la commune Kayogoro, récemment élu député, qui venait d'ordonner la destruction de sa maison. Selon des sources sur place, son arrestation a été supervisée par Gervais Habonimana, chef de zone Gatabo. Concessa a été accusée de diffuser de fausses informations contre l'autorité communale et de rébellion après avoir été interrogée par un OPJ. Elle a été détenue avec ses petits-enfants au cachot du commissariat communal à Kayogoro.

En date du 21 juin 2020, vers 16 heures, Concessa Nzeyimana et ses deux petits enfants ont été libérés après avoir signé par force un écrit attestant qu'elle est l'auteure de la destruction de sa propre maison.

Cependant, en date du 24 juin 2020, suite aux mauvaises conditions de détention et à sa persécution qui l'a obligée à dormir à la belle étoile dans la brousse avec ses petits-enfants, Concessa a été admise à l'hôpital de Gihofi, dans la province de Rutana, où elle est sous des soins intensifs.

#### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 25 juin 2020, sur la colline Vugizo, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Geneviève Ciza, âgée de 20 ans, membre du groupe culturel des chansons du parti CNL, a été arrêtée et conduite au cachot de la brigade Gatumba par des Imbonerakure dirigés par le surnommé Madoro. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir été en compagnie d'un garçon inconnu dans cette localité. Le présumé Chadrack, OPJ au sein de cette brigade a constitué son dossier pénal le même jour et l'a transférée aus-

sitôt au cachot du parquet de Bujumbura rural situé en commune Kabezi.

#### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Rumonge**

En date du 16 juin 2020, un surnommé Gasongo, représentant du parti CNL sur la colline Iteba et André Hakizimana, membre de ce parti et candidat aux élections collinaires sur la colline Rukinga, tous résidents de la zone, commune et province Rumonge, ont été arrêtés par un présumé Michel, responsable du SNR à Rumonge. Selon des sources sur place, André Hakizimana a été interpellé au moment où il se rendait au bureau de la CECI Rumonge pour déposer son dossier, tandis que Gasongo a été quant à lui arrêté au quartier Swahili du chef-lieu de la commune et province Rumonge. Ils ont été conduits au cachot de la police à Rumonge. Le motif de leur arrestation n'a pas été communiqué.

#### **Détention arbitraire des membres du parti CNL en province Ngozi<sup>1</sup>**

Une information reçue en date du 27 juin 2020 indique que cent un (101) membres du parti CNL sont détenus dans les différents cachots de la province Ngozi. La plupart de ces détenus a été incarcérée depuis la période de préparation des élections et de la campagne électorale y compris le jour du triple scrutin du 20 mai 2020 tandis que d'autres ont été arrêtés à des dates ultérieures. Différentes accusations fantaisistes ont été fomentées contre eux et certains attendent jusqu'à présent des procès. Des sources sur place révèlent que ces détenus vivent dans des conditions déplorables et que leur détention a déjà excédé les limites d'une détention préven-

<sup>1</sup>. Voir tableau en annexe

## ***1.5. DES ATTAQUES ET AFFRONTEMENTS ENTRE DES MEMBRES DES PARTIS POLITIQUES***

**Attaque des Imbonerakure en commune Ntega, province Kirundo** des sources sur place, sa femme, son enfant ainsi que leur domestique ont été blessés à coups de machettes tandis Raymond a été blessé au niveau de la tête. Ce dernier est parvenu à s'échapper et vit en clandestinité pour le moment. Ces Imbonerakure l'accusent d'appartenir à un groupe rebelle en gestation dans la commune Ntega.

En date du 27 juin 2020, sur la colline Kigaga, zone et commune Ntega, province Kirundo, Raymond Sahurwimo, membre et mobilisateur du parti CNL, a été attaqué chez lui par des jeunes Imbonerakure dirigés par Abraham Bizimungu. Selon

## ***1.6. DE LA DESTRUCTION MECHANTE***

**Une maison d'un membre du parti CNL détruite en commune Kayogoro, province Makamba** l'administrateur lui enjoignant d'accepter qu'elle a détruit elle-même sa seule maison d'habitation. L'administrateur communal, a envoyé son AT pour superviser les travaux de démolition qui ont été accomplis par un maçon auquel la victime a été obligée de payer une rémunération de quatre mille francs burundais (4 000 FBU) en plus d'une somme de trente-trois mille francs burundais (33 000 FBU) que cet agent de transmission de l'administrateur communal lui avait exigé en guise de rémunération. Les mêmes sources précisent qu'à l'origine de ce conflit foncier, la victime avait été obligée de céder sa parcelle qui était située tout près du marché de Gatabo au profit de Révérien Ndikuriyo, président du sénat, pour y ériger des échoppes. C'est ainsi que Concessa a bénéficié d'une autre parcelle tout près des bureaux de la

En date 16 juin 2020, au chef-lieu de la commune Kayogoro, province Makamba, Concessa Nzeyimana, âgée de 72 ans et membre du parti CNL, a été convoquée par Zachée Misago, administrateur de la commune Kayogoro pour expliquer pourquoi elle a voté pour le parti CNL et non pas pour le parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a d'abord a été menottée les jambes avant d'être enfermée par l'administrateur dans une toilette en guise de lieu de détention. Tous ces actes de torture lui ont été infligés afin qu'elle accepte la destruction de sa propre maison se trouvant sur la colline et zone Gatabo, commune Kayogoro. Elle a été libérée dans l'après-midi le même jour après avoir cédé aux ordres de

SUITE pge 7

zone en échange de la parcelle qui venait de lui être expropriée sans aucune autre forme d'indemnisation.

**Une permanence du parti CNL incendiée en commune Nyabihanga, province Mwaro**

Dans la nuit du 23 au 24 juin 2020, sur la colline Buhogo, zone Kibungere, commune Nyabihanga, province Mwaro, une permanence du parti CNL a été incendiée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, des militants du parti CNL sont intervenus pour éteindre le feu. Quelques jours avant, des Imbonerakure de cette colline avaient menacé les militants du parti CNL de les éliminer.

**Une permanence communale du parti CNL endommagé en commune Gasorwe, province Muyinga**

Dans la nuit du 25 au 26 juin 2020, sur la colline

Gikwiye, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, une permanence communale du parti CNL a été endommagée par des gens non identifiés qui ont effacé tous les insignes et les écrits identifiant ledit parti. Selon des sources sur place, les Imbonerakure de cette colline sont soupçonnés d'en être les auteurs présumés car ce sont eux qui effectuent de patrouilles nocturnes dans cette localité.

**Une permanence du parti CNL détruite en commune Nyabihanga, province Mwaro**

En date du 23 juin 2020, vers 21 heures, sur la colline Buhogo, zone Kibungere, commune Nyabihanga, province Mwaro, une permanence du parti CNL a été brûlée. Selon des sources sur place, des jeunes Imbonerakure sont pointés du doigt par les habitants de la localité comme auteurs présumés de cet acte de vandalisme.

## ***1.7. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS***

**Des activités des membres du parti CNL suspendues en commune Kabezi, province Bujumbura rural**

Depuis le 24 juin 2020, des pêcheurs membres du parti CNL du port de pêche de Kabezi, province Bujumbura rural, ont été interdits d'exercer leur travail par des jeunes Imbonerakure sous les

ordres de Melchiade Nzopfabarushu, un membre influent du parti CNDD-FDD au niveau de la province Bujumbura rural et ancien président du Forum des partis politiques agréés au Burundi. Selon des sources sur place, il les a accusés d'avoir voté le parti CNL lors des élections du 20 mai 2020.

## ***1.8. RANÇONNEMENT DES MEMBRES DU PARTI CNL***

### **Des membres du parti CNL rançonnés en commune Kiremba, province Ngozi**

Depuis le 6 juin 2020, en commune Kiremba, province Ngozi, Pascal Sebigo, représentant communal du parti CNDD-FDD en collaboration avec Grégoire Nsanzamahoro, représentant communal des Imbonerakure, a commandité une rackette ciblée des habitants de certaines collines de la commune Kiremba considérés comme le terroir des opposants. Selon des sources sur place, sur la colline de Ruhama, vingt-huit membres du parti CNL ont été extorqués une somme d'un million cent sept mille francs burundais (1 107 000 FBU) tandis que neuf autres de la colline Ciri ont été rançonnés une somme de deux cent quatre-vingt-cinq

mille francs burundais (285 000 FBU). Le montant racketté variait de sept mille (7000 FBU) à cent-vingt mille francs burundais (120 000 FBU) par personne. Ces militants du parti CNL étaient accusés de n'avoir pas voté pour le compte du parti CNDD-FDD lors des élections du 20 mai 2020.

Les Imbonerakure qui ont participé dans cette activité sont entre autres : Michel Nsabumuremyi, directeur de l'ECOFO Masasu ; Samson Nahimana, percepteur des taxes ; Karenzo Joseph, chef des imbonerakure sur la colline Ciri ; Fidèle Nduwayezu ; Pasteur Ntibazonderera, moniteur agricole et Aloys Bankundankomeye, responsable des Imbonerakure sur la colline Ruhama.

## ***II. MISE EN PLACE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT***

Après les élections du 20 mai 2020 qui ont porté Evariste Ndayishimiye à la présidence de la République du Burundi, malgré les fraudes massives ayant émaillé ce scrutin, ce dernier a en date du 28 juin 2020 procédé à la mise en place d'un nouveau gouvernement.

Etant donné que ce nouveau gouvernement est composé presque exclusivement des membres issus du parti CNDD-FDD, il est l'expression d'exclusion des partis politiques de l'opposition, la détérioration de l'espace civique et démocratique déjà mis à mal durant les cinq dernières années et ne semble laisser aucune place à la re-

prise d'un dialogue politique inclusif.

En outre, la nomination de Gervais Ndirakobuca et Alain-Guillaume Bunyoni qui sont sous le coup de sanctions internationales ciblées pour leur rôle joué dans la sanglante répression à l'encontre de toute personne suspectée d'être opposée au régime en place depuis 2015 est de mauvais augure. Non seulement pourrait-elle constituer un frein à la lutte contre l'impunité des crimes commis dans le pays particulièrement depuis 2015 mais également pourrait perpétuer les violations des droits de l'homme au Burundi.

### III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les organisations de la société civile burundaise membres du consortium pour le monitoring des violations des droits de l'homme pendant la période électorale déplorent l'intolérance politique marquée par des tueries, des enlèvements, des tortures et des arrestations arbitraires contre des membres des partis politiques de l'opposition.

Ces organisations déplorent également la formation d'un gouvernement à caractère exclusif.

Au cours de cette période couverte par ce bulletin, des destructions des permanences du parti CNL et des attaques contre des militants des partis politiques de l'opposition ont été rapportées.

Compte tenu de ce qui précède, les organisations de la société civile burundaise membres du consortium recommandent :

#### **Au Gouvernement du Burundi**

- \* d'œuvrer pour l'amélioration de l'espace démocratique,
- \* de jouer pleinement son rôle de protéger la population sans distinction,
- \* de traduire en justice tous les auteurs des violations des droits de l'homme perpétrées.

#### **Aux membres des partis politiques**

- \* de faire preuve de retenue et de tolérance politique pour rassurer une période électorale paisible.

#### **Aux jeunes des partis politiques**

- \* d'éviter toute sorte de manipulation et de s'abstenir de comportements violents.

#### **A la population**

- \* de rester sereine et solidaire et de ne pas céder aux sollicitations divisionnistes.

#### **Aux partenaires du Burundi**

- \* de garder un œil sur le Burundi dans cette période critique.

*Pour toute communication avec ce consortium, contacter Madame Justine Nkurunziza, présidente de la COSOME :  
Numéro de téléphone : +1 (613) 302-0729 E-Mail : [cosome.cosome@gmail.com](mailto:cosome.cosome@gmail.com) . Consultez aussi les sites web :  
[www.cosome.org](http://www.cosome.org), [www.ligue-iteka.bi](http://www.ligue-iteka.bi), [www.forscburundi.org](http://www.forscburundi.org), [www.sostortureburundi.org](http://www.sostortureburundi.org), [www.aprodhasbl.org](http://www.aprodhasbl.org)  
& [www.acatburundi.org](http://www.acatburundi.org)*

**Annexe : Tableau illustrant les membres du parti CNL détenus en province Ngozi**



	<b>Nom et Prénom</b>	<b>Colline</b>	<b>Date d'arrestation</b>	<b>Lieu de detention</b>	<b>Arrêté par</b>	<b>Dossier n°</b>
1	VYUKUSENGE Constantin	Kiremba	05/06/2020	PJ Ngozi	Imbonerakure dirigés par Nzisabira, responsable local	
2	BUCUMI Séverin	Ruvumu	05/06/2020	PJ Ngozi	idem	
3	NGENDAKUMANA Samuel	Ruvumu	05/06/2020	PJ Ngozi	idem	
4	NDIKE Floride	Ruhama	07/06/2020	Prison Ngozi	Arrestation opérée sur ordre de NIYONZIMA, administrateur communal de Kiremba et de SEBIGO Pascal, responsable communal du parti CNDD FDD.	
5	NINKUNDE Marcelline	Ruhama	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
6	BAZIRA Audace	Ruhama	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
7	NTAWUZONDERERA Léonard	Ruhama	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
8	NSAGUYE Pascal	Ruhama	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
9	HABIMANA Alexis	Ruhama	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
10	SAKUBU Nestor	Ciri	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
11	NIYONZIMA Donatien	Ciri	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
12	BUTOYI Désiré	Ruhama	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
13	SEMARUSHWA Jean	Ruhama	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
14	NZOKUNDA Eugénie	Ruhama	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
15	NTIBANTUNGANYA Sylvestre	Ruhama	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
16	NIBITANGA Gilbert	Ruhama	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
17	NKUNDWANABAKE Prosper	Ruhama	08/06/2020	Prison Ngozi	idem	
18	BUCUMI Rémy	Ruhama	07/06/2020	Prison Ngozi	idem	
19	CISHAHAYO Daniel	Ruhama	08/06/2020	Prison Ngozi	idem	
20	BANZIRA RWAMIDENDE	Ruhama	08/06/2020	Prison Ngozi	idem	
21	NIYONKURU André	Ruhama	08/06/2020	Prison Ngozi	idem	
22	MIBURO Claver	Ruhama	08/06/2020	Prison Ngozi	idem	
23	NTETURUYE Fabiola	Ruhama	08/06/2020	Prison Ngozi	idem	
24	BINTUNIMANA Armand	Ruhama	08/06/2020	Prison Ngozi	idem	
25	NSAVYIMANA Claude	Ruhama	12/06/2020	Prison Ngozi	idem	

26	MPAWENAYO Félix	Ruhama	12/06/2020	Prison Ngozi	idem	
27	NIYONZIMA Pierre	Ruhama	12/06/2020	Prison Ngozi	idem	
28	MINANI Claver	Ruhama	12/06/2020	Prison Ngozi	idem	
29	MINANI Gaspard	Ruhama	12/06/2020	Prison Ngozi	idem	
30	NTAKIRUTIMANA Claver	Ruhama	12/06/2020	Prison Ngozi	idem	
31	MVUYEKURE Etienne	Ruhama	12/06/2020	Prison Ngozi	idem	
32	BARAMBARIZA Salvator	Ruhama	12/06/2020	Prison Ngozi	idem	
33	MIBURO Jean	Ruhama	12/06/2020	Prison Ngozi	idem	
34	NSHIMIRIMANA Claver	Ciri	15/6/2020	Prison Ngozi	idem	
35	NDUWAYO Frédéric	Ciri	15/06/2020	Prison Ngozi	idem	
36	NIZIGIYIMANA Salvator	Kirembe	11/05/2020	Prison Ngozi	Imbonerakure dirigés par Nsanzamahoro Grégoire, responsable communal	RMP (G) 36373/KI
37	NDAYISABA Bosco	Gahororo	15/05/2020	Prison Ngozi	idem	
38	NTAKIRUTIMANA Jean	Bitagarwa		PJ Ngozi	idem	
39	KUBWIMANA James	Ruyumpu	20/05/2020	Prison Ngozi	Imbonerakure dirigé par le SEBIGO Pascal, responsable communal du parti CNDD FDD.	RP 13680
40	NDAHABONIMANA Vénant	Ciri	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	RP 13680
41	RWASA Hilaire	Butare	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	RP 13680
42	NDUWUMWAMI Eric	Ruhama	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	RP 13680
43	NIIZIGAMA Constantin	Nyabikenke	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	RP 13680
44	NIYORUGIRA Raymond	Nyabikenke	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	
45	NZOSABA Ezéchiel	Nyabikenke	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	RPA 13680
46	BUGARE Daniel	Nkomero	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	RP 13680
47	NIZIGIYIMANA Jean	Kirembe	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	RP 13680
48	NTIRANDEKURA Bosco	Ruhama	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	RP 13680
49	SABUSHIMIKE Emmanuel	Nyabikenke	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	RP 13680
50	NKURIKIYE Salvator	Gatwaro	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	
51	NDUWAYEZU Charles	Gisuka	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	
52	HABIMANA Thaddée	Gisuka	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	
53	NSENGIYUMVA Déo	Kivoga	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	
54	NGURINZIRA Elisha	Butare	19/05/2020	Prison Ngozi	idem	

55	BWITONZI Joseph	Kiremera	05/06/2020	PJ Ngozi	Imbonerakure dirigés par Nsanzamahoro Grégoire, responsable communal	
56	GAHIMBARE Maximilien	Kiremera	05/06/2020	PJ Ngozi	idem	
57	NKURIKIYE Silas	Kiremera	05/06/2020	PJ Ngozi	idem	
58	NDUWIMANA Pascal	Ruvumu	05/06/2020	PJ Ngozi	idem	
59	NIZEYIMANA Jean Claude	Kirembera	16/06/2020	Cachot Commune	idem	
60	BIGIRIMANA Léonidas	Musanga	18/06/2020	Cachot Commune	idem	
61	KARENZO Jean	Musanga	18/06/2020	Cachot Commune	idem	
62	MINANI Vénant	Musanga	18/06/2020	Cachot Commune	idem	
63	MINANI Sébastien	Musanga	18/06/2020	Cachot Commune	idem	
64	MINANI Jonas	Musanga	18/06/2020	Cachot Commune	idem	
65	NDAYISENGA Emile	Nkomero	20/05/2020	Prison Ngozi	idem	RP 13680
66	NIYORUGIRA Gerard	Gahororo	19/04/2020	Prison Ngozi	Agents de la PNB	
67	MANARIYO Claver	Gahororo	19/04/2020	Prison Ngozi	Agents de la PNB	
68	NKENGURUKIYIMANA Aron	Gahororo	19/04/2020	Prison Ngozi	Agents de la PNB	
69	NIHORIMBERE Pierre	Gahororo	19/04/2020	Prison Ngozi	Agents de la PNB	
70	NDEREYIMANA Juvénal	Gahororo	19/04/2020	Prison Ngozi	Agents de la PNB	
71	MVUYEKURE Pasteur	Gahororo	19/04/2020	Prison Ngozi	Agents de la PNB	
72	SINIREMERA Gabriel	Gahororo	19/04/2020	Prison Ngozi	Agents de la PNB	
73	NZAMMBIMANA Claude	Gahororo	19/04/2020	Prison Ngozi	Agents de la PNB	
74	NIYONGABO Epitace	Gahororo	19/04/2020	Prison Ngozi	Agents de la PNB	
75	NIMUBONA Frédéric	Gahororo	19/04/2020	Prison Ngozi	Agents de la PNB	
76	NGENDAKUMANA Salvator	Gahororo	19/04/2020	Prison Ngozi	Agents de la PNB	
77	HAKIZIMANA Emmanuel	Gahororo	25/04/2020	Prison Ngozi	Agents de la PNB	
78	NTUNZWENIMANA Deo	Nyabikenke	04/05/2020	Prison Ngozi	Imbonerakure dirigés par Nsanzamahoro Grégoire, responsable communal	
79	NKUNZUMWAMI Melchior	Nyabikenke	04/05/2020	Prison Ngozi	idem	
80	NTIRAMPEBA Innocent	Nyabikenke	04/05/2020	Prison Ngozi	idem	
81	NSENGIYUNVA Nestor	Nyabikenke	04/05/2020	Prison Ngozi	idem	

82	HAKIZIMANA Pascal	Cagwa	2/5/2020	Prison Ngozi	Arrestation opérée par des Imbonerakure sous le commandement SEBIGO Pascal, responsable communal du parti CNDD FDD.
83	MACUMI Gordien	Cagwa	2/5/2020	Prison Ngozi	idem
84	HAVUGARUREMA Evariste	Cagwa	2/5/2020	Prison Ngozi	idem
85	NDAYISENGA Alexis	Cagwa	2/5/2020	Prison Ngozi	idem
86	NDIKUMAHORO Frederic	Mugerera	4/5/2020	Prison Ngozi	Arrestation opérée par des Imbonerakure sous le commandement de Gahungu Nestor, responsable du parti CNDD FDD sur la colline Cagwa et de Bizindavyi Deo responsable des Imbonerakure sur la colline Cagwa
87	MINANI Laurent	Mugerera	4/5/2020	Prison Ngozi	idem
88	NZEYIMANA Jean	Mugerera	4/5/2020	Prison Ngozi	idem
89	MIBURO Georges	Kirembe	9/5/2020	Prison Ngozi	Arrestation opérée par Imbonerakure sous le commandement de Rivuzimana Viateur, responsable adjoint communal des Imbonerakure
90	NDAYIZEYE Nestor	Kibuye	9/5/2020	Prison Ngozi	idem
91	NYABENDA Sylvestre	Kibuye	9/5/2020	Prison Ngozi	idem
92	TWIZERIMANA Richard	Kibuye	9/5/2020	Prison Ngozi	idem
93	MIBURO Oscar	Kibuye	10/5/2020	Prison Ngozi	idem
94	NIYONGABO Samuel	Gahororo	9/5/2020	Prison Ngozi	idem
95	NDAYISHIMIYE Salvator	Gahororo	9/5/2020	Prison Ngozi	idem
96	MANIRAKIZA Joseph	Gahororo	9/5/2020	Prison Ngozi	idem
97	NDEREYIMANA Hermes	Gahororo	9/5/2020	Prison Ngozi	idem
98	NIMUBONA Ferdinand	Gahororo	9/5/2020	Prison Ngozi	idem
99	NIYONZIMA Oscar	Gahororo	9/5/2020	Prison Ngozi	idem
100	NTUNZWENIMANA Daniel	Gahororo	9/5/2020	Prison Ngozi	idem
101	UYISAVYE Mathias	Kabari	7/5/2020	Prison Ngozi	Arrestation opérée sur ordre de NIYONZIMA, Administrateur communal de Kirembe